

Fiche Technique : classement 1ère 2ème 3ème classe

Accompagnement de conseil pour sécuriser le classement 1ère 2ème 3ème classe au Maroc, de l'analyse de conformité initiale jusqu'à l'obtention de la décision et à la mise en œuvre opérationnelle.

Accompagnement fondé sur la lecture fine des textes, la réalité des inspections et les attentes concrètes des autorités locales.

Objectifs de la mission

- Sécuriser le périmètre classé et qualifier la catégorie la plus adaptée (1ère, 2ème, 3ème).
- Obtenir rapidement l'autorisation/la décision en réduisant les allers-retours avec l'instruction.
- Relier chaque exigence à des mesures techniques proportionnées, vérifiables et pérennes.
- Aligner le dossier avec le cadre juridique, l'étude d'impact, l'autorisation environnementale et la Loi sur l'eau.
- Installer une feuille de route post-décision (prescriptions à échéance, auto-contrôles, audits) pour une conformité vivante.
- Réduire les risques juridiques, financiers et opérationnels, et renforcer l'acceptabilité de voisinage.

Cible / Bénéficiaires

- Industriels, promoteurs immobiliers, exploitants de sites de production au Maroc.
- Dirigeants et directions générales souhaitant réduire l'exposition aux aléas d'instruction.
- Responsables QHSE/HSE et équipes de site (exploitation, maintenance, sécurité).
- Sites en extension, création d'unités, carrières, reconversions ou régularisations.
- Usines multi-activités nécessitant une priorisation des efforts et un suivi différencié par atelier.

Durée de la mission

Les délais dépendent de la complexité technique, de la classe visée, de la sensibilité du voisinage et de la charge des services d'instruction. Un chemin critique jalonné de points de contrôle internes optimise le calendrier.

Phase	Objectif principal	Durée
Diagnostic initial et cadrage	Cartographier activités, matières et seuils; prioriser les études ciblées.	Variable selon complexité technique et classe visée.
Constitution du dossier	Consolider données, rédiger mémoire, plans, annexes et preuves.	Dépend de la complétude du dépôt et de la pertinence des mesures.
Échanges et instruction	Répondre aux compléments; auditions/visites; essais/simulations si requis.	Fonction de la sensibilité locale et de la charge des services.
Post-décision et suivi	Tenir prescriptions à échéance, auto-contrôles, audits et reporting.	Continue; rapports et revues périodiques.

Démarche / Méthodologie

1) Diagnostic préalable

- Croiser procédés, utilités, matières et environnement du site.
- Modéliser les flux, inventorier quantités, confronter aux seuils déclencheurs.

2) Cadrage réglementaire et périmètre

- Cartographier les rubriques; aligner terminologie et textes de référence.
- Définir la stratégie d'autorisation et l'articulation EIE/autorisation environnementale.

3) Études et mesures techniques

- Air/eau/déchets: captation, rétention, traitements, isolement en cas d'incident.
- Sûreté des procédés: incendie, suppressions, fuites, incompatibilités de stockage.

4) Dossier et preuves

- Rédiger mémoire, plans et pièces graphiques; lier chaque exigence à une preuve.
- Constituer bibliothèques techniques et matrices de traçabilité pour réponses rapides.

5) Concertation et instruction

- Préparer auditions et visites; supports d'argumentation factuels et pédagogiques.
- Fournir pièces probantes; réaliser essais/simulations complémentaires si requis.

6) Mise en œuvre et amélioration continue

- Feuille de route post-décision, indicateurs, registres, audits internes ciblés.
- Formation, gestion des modifications, reporting et revues périodiques.